# II

# *LES PARTIS ET LEURS RÉSULTATS*

JACQUES TOUBON

## *Le maintien du RPR*

Au cours des élections législatives des 12 et 19 mars 1978, le Rassemblement pour la République s'est révélé être la cible commune de tous les protagonistes en compétition, des dirigeants et des partis politiques de l'opposition comme de la plupart de ses partenaires de la majorité.

Les observateurs ont longtemps prédit que ces actions convergentes aboutiraient à amoindrir effectivement la position du RPR.

Or, à l'issue des élections, le mouvement gaulliste a maintenu sa place dans l'électorat et à l'Assemblée nationale.

I. — *Les voix (1er tour)*

1. Les candidats du RPR recueillent au premier tour un total de *6 462 462 voix*, soit 22,62 % des suffrages exprimés, ce qui en fait la première force politique du pays. En 1973, l'UDR, dans des conditions toutes différentes, avait recueilli 23,8 % des suffrages.

2. Il est intéressant à cet égard de comparer *l'évolution des grandes formations politiques.*

| *Partis* | *1973* | *1978* | *Différence* |
|---|---|---|---|
| CDS + PR + RAD (UDF en 1978) | 23 | 20 | — 3 |
| PS | 19,2 | 22,6 | + 3,4 |
| PC | 21,5 | 20,5 | — 1 |
| UDR | 23,8 | 22,6 | — 1,2 |

3. La stabilité relative du RPR apparaît aussi lorsqu'on étudie sa position comparée département par département et circonscription par circonscription.

— Dans 193 circonscriptions le candidat du RPR a obtenu un moins bon résultat que celui de l'UDR en 1973, dont 62 qui ont dû se désister alors que dans la même circonscription le candidat UDR restait seul au second tour de 1973. Cette indication doit être naturellement prise en tenant compte de l'existence de primaires dans de nombreuses circonscriptions où le candidat UDR était en 1973 candidat unique de « l'Union des républicains de progrès ».

— Dans 103 circonscriptions le candidat RPR a fait un meilleur résultat, dont — ce qui est remarquable — 5 où il avait comme adversaire un socialiste à la place d'un communiste.

— Lorsqu'il y avait primaire dans la majorité, le candidat RPR devance l'autre ou les autres candidats de la majorité dans 186 cas ; il est devancé dans 149 cas. Cependant, on doit noter que dans les 34 circonscriptions où, en 1978 comme en 1973, il y avait une primaire simple, à deux candidats, l'UDR était 25 fois en tête en 1973, alors qu'en 1978, l'UDF a pris 18 fois la tête.

— Le résultat le plus significatif me paraît résider dans les chiffres suivants calculés sur les *44 départements où le RPR présentait des candidats dans toutes les circonscriptions.*

Le total des voix des candidats RPR dépasse le total des voix des candidats UDF dans 33 de ces départements ; l'inverse se produit dans 11.

Avec le PS les mêmes chiffres sont respectivement de 23 et 21.

Avec le PC de 30 et 14.

*Enfin, dans 24 départements, soit plus de la moitié, le total des voix des candidats RPR dépasse le total des voix de tous les autres candidats.*

4. De plus, on sait que le potentiel des voix du RPR était en réalité plus important quand on considère que, dans 84 circonscriptions, le Rassemblement ne présentait pas de candidat.

La présentation de candidats dans toutes les circonscriptions provoquant vraisemblablement des élections primaires dans les circonscriptions où le candidat unique était UDF (84), il convient d'appliquer aux suffrages recueillis par ces candidats uniques un abattement qui me paraît devoir être du tiers.

Sur la base de cette hypothèse, le Rassemblement aurait compté sur ses candidats *près de 7 millions de voix*, exactement 6 940 000, *soit près de 25* % des suffrages exprimés. La progression des suffrages du RPR étant égale à l'augmentation du nombre des électeurs inscrits (14,5 %) la place du mouvement dans l'électorat est parfaitement maintenue.

II. — *Les sièges (2e tour)*

1. A la fin de la législature, le groupe RPR comptait 169 membres, auxquels il convient d'ajouter 4 sièges vacants, pour atteindre le nombre réel des sièges RPR : 173.

— A l'heure actuelle, le groupe RPR est fort de 155 membres, soit 18 de moins que dans l'Assemblée nationale précédente.

2. Le RPR a conservé 128 des sièges qu'il détenait.

3. Pour apprécier le mouvement des sièges on doit s'en tenir aux résultats comptabilisés au soir du 19 mars et qui donnaient au RPR 151 députés.

— Sur cette base, le RPR a gagné 20 sièges et en a perdu 34.

— Il manifeste une remarquable résistance à la poussée de l'opposition : les sièges gagnés et perdus par la majorité se répartissent ainsi :

*Perdus* : 23 sièges non RPR dont 21 UDF
17 sièges RPR
*Gagnés* : 14 sièges non RPR dont 13 UDF
13 RPR

4. Il est donc certain que le RPR a bénéficié autant que l'UDF — ce que d'aucuns avaient par avance mis en doute — des facteurs de réussite de la majorité au second tour : mobilisation de l'électorat, bon report à l'intérieur de la majorité et moins bon report à l'intérieur de la gauche. *Le RPR est aussi efficace que l'UDF au second tour.*

Ainsi par exemple, dans les circonscriptions où l'opposition a rassemblé entre 46 et 50 % des suffrages au premier tour, le RPR sort vainqueur de 18 affrontements sur 25 avec le Parti socialiste alors que l'UDF remporte 20 des 27 duels du même type.

III. — *Régionalisation*

A l'intérieur de cette évolution globale la carte électorale du RPR se modifie insensiblement.

1. En tenant compte à la fois des résultats des primaires à l'intérieur de la majorité et des mouvements en sièges, le RPR recule plus ou moins nettement dans les régions suivantes : Alsace, Languedoc-Roussillon, Picardie, Provence-Côte-d'Azur, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Champagne-Ardennes, région parisienne hors Paris, et département du Pas-de-Calais. Il progresse dans le Limousin, le Centre, et à Paris. Il maintient ses positions dans les autres régions.

2. La situation à Paris présente deux caractéristiques qui méritent d'être soulignées :

— Le RPR est toujours le mieux placé : il améliore même légèrement sa place par rapport aux élections municipales. En 1977, les listes Chirac avaient rassemblé 26,6 % des suffrages et celles de M. d'Ornano 22 %. En 1978, le RPR monte à 27,7 % et l'UDF stagne à 21,6 %.

— La gauche recule par rapport à la tendance constatée aux municipales et revient au niveau — et même légèrement en deçà — de ses positions de 1967 et 1973.

Il n'est pas interdit de croire que l'élection de Jacques Chirac à la mairie de Paris puis son action à l'Hôtel de Ville ne sont pas étrangères à l'évolution que traduisent ces résultats.

IV. — *Relativité du « rééquilibrage »*

Quelle est exactement la portée du rééquilibrage entre les deux principales familles de la majorité que les observateurs ont couramment souligné ? Il est tout à fait relatif.

1. Il y a d'abord quelque différence entre les statistiques du ministère de l'Intérieur et la dimension exacte des groupes parlementaires : le RPR crédité de 148 députés en a aujourd'hui 155 alors que l'UDF gratifiée de 137 sièges a constitué un groupe qui comprend actuellement 122 membres.

2. Le poids des députés non RPR ne s'est pas accru d'une façon sensible :

— Les députés non RPR qui étaient 130 sur une majorité de 300 dans la précédente Assemblée sont aujourd'hui 135 sur une majorité de 290.

— Le PR par exemple, formation qui se veut la plus proche du Président de la République, ne possède encore que 14 % des députés.

— Le RPR qui représentait 57 % de la majorité sortante équivaut encore à 53 % de la majorité actuelle.

3. De même, dans l'électorat, nous avons vu que les formations appartenant à l'UDF, prises ensemble, perdent 3 points de 1973 à 1978. Le Parti républicain passe de 7 à 11,5 % alors qu'à Fréjus en mai 1977, son secrétaire général, nouvellement élu, prédisait qu'il atteindrait 21 %.

4. L'étude des sondages sur les intentions de vote dans les quatre dernières années est elle-même éclairante. A partir de l'élection présidentielle, les intentions RPR ont régulièrement décliné et les intentions « UDF » régulièrement augmenté. Puis à l'automne 1976, après la démission de Jacques Chirac, le pourcentage du RPR se met à remonter et celui de l'UDF à décroître, jusqu'à ce qu'on retrouve

dans les votes effectifs la différence qui existait à l'origine en faveur du RPR.

Sur les tendances, les sondages ne se sont pas trompés et si rééquilibrage il y a, ce n'est pas celui qu'on dit.

V. — *Tentative d'explication*

Dans une majorité qui fait son plus faible score depuis 1958, le mouvement gaulliste maintient sensiblement sa position relative grâce, d'une part à son implantation solide, et d'autre part au dynamisme de son leader et de ses idées.

1. Il n'est pas besoin de revenir sur l'avantage décisif que l'implantation de ses députés sortants et les structures de son mouvement donnent au RPR à l'occasion de ce genre de consultations électorales. Dans la guerre de tranchées sa solidité, ses effectifs et son endurance lui assurent le succès relatif.

*A contrario*, la difficulté du « parachutage » a été démontrée. Sur les principaux candidats que le RPR avait désignés dans des circonscriptions qui leur étaient totalement ou largement étrangères, 7 ont été battus au premier tour, 2 au second tour et 3 seulement élus.

Le poids des positions acquises par les notables tend cependant à s'effriter sous l'effet de la poussée de l'opposition et de l'arrivée des jeunes élus non RPR de la majorité. Si l'on attendait les jeunes socialistes ce sont plutôt les jeunes giscardiens qui ont troublé le jeu des notables, encore que, comme nous l'avons chiffré au début de cette étude, le RPR l'emporte 1 fois sur 2 dans une primaire face un candidat PR ou CDS et 2 fois sur 3 face à un radical.

2. Le résultat du RPR ne s'explique pas seulement par l'exploitation habile d'un capital considérable. Il provient aussi — avant tout ? — de la dynamique créée par Jacques Chirac et le Rassemblement, et de la mobilisation d'un nombre croissant de Français autour de quelques idées-forces.

Quiconque ayant vécu la campagne de ces élections a fait cette constatation. Elle correspond à une réalité politique plus profonde : le Pr Jean Charlot a déjà montré que si les notables peuvent accroître à la marge l'audience du mouvement, ils ne peuvent l'empêcher de s'effondrer si son image est mauvaise et le comportement politique de ses chefs inadapté. Les notables gaullistes de 1947 et 1951 n'ont pu éviter l'écrasement du mouvement aux élections de 1956. Et que dire, à cet égard, du résultat du candidat de l'UDR à l'élection présidentielle de 1974 ?

Mais la meilleure preuve de l'efficacité de la campagne nationale réside dans la création même de l'UDF. L'UDF s'est constituée pour

l'essentiel en vue de faire face à la menace que constituait la renaissance du gaullisme constatée après le 5 décembre 1976. Comment autrement expliquer que le Centre démocrate ait accepté en 1978 l'union qu'il avait par deux fois repoussée en 1974 et en 1976 ?

Les gaullistes ont effacé en 1978 l'échec de 1974. Ils sont redevenus de façon incontestable la première force politique de France, malgré l'usure de près de vingt ans de pouvoir et malgré la perte récente de l'essentiel de ce pouvoir.

Les élections législatives, moment décisif de l'histoire politique du pays, sont pour nous la première étape d'un développement nécessaire, qui conduira le RPR vers l'objectif des 30 %.

Rien dans la brève analyse qui précède ne permet de dire aujourd'hui que ce but est moins réaliste que celui fixé en 1974, ramener 150 députés en 1978 et que cette estimation se révélera moins juste que ne le furent les prévisions constantes de Jacques Chirac selon lesquelles le Parti socialiste ferait moins de 25 %, le RPR y atteindrait, et la majorité gagnerait les élections...

La force du RPR est dans l'originalité de ses idées et le courage de ses positions face à la tentation du compromis et de l'unanimisme, face aux candidats « officiellement » investis. L'ambition d'un grand dessein pour la France reste et restera pour les Français plus forte et plus entraînante que l'appel du pouvoir, la pression des institutions et l'attrait du confort. Aujourd'hui comme hier, le Rassemblement pour la République propose aux Français cette haute ambition.